

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le **18 décembre 2023 à 19 heures**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 2. **AVIS DE CONVOCATION**
 3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 4. **AUTRES RÈGLEMENTS**
 - 4.1. Adoption de règlements
 - 4.1.1. 23-846_Règlement modifiant le règlement 00-407- ajout panneaux d'arrêt
 - 4.1.2. 23-847_Règlement modifiant le règlement no 23-843
 5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 15 décembre 2023

Avis numéro : 2023-195



Martin Leith
Greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martin Leith, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)

le 15 décembre 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 15 décembre 2023.



Martin Leith
Greffier-trésorier